



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 24 mars 2023

CONVOCATION

Date : 17 mars 2023
Affichée le : 17 mars 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :
31 mars 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :
3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt-quatre mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – Mme Sophie GUILHAUME – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLISPouvoir à M. Michel VRAY
Mme Carole BOULANGERPouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Gaëlle DEMARSPouvoir à Mme Cécile PIGNOL
M. Gérard BRUNELPouvoir à M. Joël MOREAU
M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET
M. François RAMPON.....Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-03-07

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – SCÈNE ADAMOISE.

Le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif. Il a quitté la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Madame Claudine MORVAN LEBREC'H, Adjointe au Maire.

Après avoir entendu le rapporteur exposer le Compte Administratif 2022 de la Scène Adamoise tel que présenté dans le tableau suivant :

	Réalisations	Restes à Réaliser (RAR)	Totaux
Section d'investissement			
Dépenses (a=b+c)	125 926.43€	11 324.83 €	137 251.26 €
Dont déficit antérieur (dépenses) (b)	88 841.59 €		
Dont dépenses de l'exercice (c)	37 084.84 €		
Recettes de l'exercice dont affectation (d)	151 139.34 €	0 €	151 139.34 €
Résultat de l'exercice 2022 d'investissement excédentaire (hors déficit antérieur) e=(d-c) :	114 054.50 €		

Résultat global d'investissement <i>f=(d-a)</i>	25 212.91 €	-11 324.83 €	13 888.08 €
Section de fonctionnement			
Dépenses de l'exercice <i>(a)</i>	236 899.03 €		236 899.03 €
Recettes <i>b= (c+d)</i>	351 595.15 €		351 595.15 €
Dont excédent antérieur après affectation (recettes) <i>(c)</i>	113 453.24 €		
Dont recettes de l'exercice <i>(d)</i>	238 141.91€		
Résultat de l'exercice 2022 de fonctionnement excédentaire (hors excédent antérieur <i>e = (d-a)</i>)	1 242.88 €		
Résultat global de Fonctionnement excédentaire <i>f=(b-a)</i>	114 696.12 €		114 696.12 €
Résultat Total de l'exercice 2022 <i>g = (e+e)</i>	115 297.38 €		
Résultat global de clôture excédentaire (solde réalisations) <i>h=(f+f)</i>	139 909.03 €	-11 324.83 €	128 584.20 €
Résultat net 2022 (excédent global + RAR)			128 584.20€

Après avis de la Commission des Finances en date du 14 mars 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **adopte** le Compte Administratif de la Scène Adamoise 2022 tel qu'il est constaté un résultat excédentaire en section d'investissement de 25 212,91 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 114 696,12 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2022 se solde par un excédent de 139 909,03 €.

Le résultat net de l'exercice 2022, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser (RAR), s'élève à la somme de **128 584,20 €**.

- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Pour extrait certifié conforme,

L'Adjointe au Maire de L'Isle-Adam,

Claudine MORVAN LEBREC'H

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT